



Parcours désigné pour accéder à la zone d'accès hivernal restreint du pic Ross

Il faut avoir en sa possession un permis d'accès hivernal valide pour pénétrer dans une zone d'accès hivernal restreint.

À noter que ce parcours passe en terrain avalancheux. Les détenteurs de permis doivent adopter les précautions qui s'imposent pour se déplacer en toute sécurité, en fonction du risque d'avalanche en vigueur.

Accès : À partir du stationnement du sentier du Ruisseau-Loop, vous devez traverser le ruisseau Loop et, en direction ouest, longer la Transcanadienne du côté sud. Après plus ou moins 350 m, avant le 2^e pont, vous devez, lorsque vous arrivez en face de l'emplacement des mortiers du ruisseau Loop (GP10), contourner l'épaule du pic Ross. Le jalon de pointage qui se trouve parmi les arbres, du côté du pic Ross de la Transcanadienne, est un bon repère visuel. Poursuivez votre route et contournez l'épaule tout en vous tenant à au moins 16 m de la voie ferrée jusqu'à ce que les rails traversent la rivière Illecillewaet. À cet endroit, vous pouvez choisir votre propre itinéraire.

Sortie : Vous devez rester du côté sud de la rivière Illecillewaet et vous diriger vers l'est jusqu'à ce que vous approchiez de la voie ferrée. À cet endroit, contournez l'épaule du pic Ross tout en vous tenant à au moins 16 m de la voie ferrée. À l'endroit où la voie ferrée traverse la Transcanadienne (le jalon de pointage est un bon repère visuel), descendez et longez la Transcanadienne, tout en faisant preuve de prudence, pour retourner au stationnement du sentier du Ruisseau-Loop.

